



CFE-CGC/UNSA France Télécom - Orange

Adresse postale : 12 rue Saint Amand
75015 Paris

Tél : 01 40 45 53 23 - Fax : 01 40 45 51 57

E-mail : secretariat@cfecgc-ft-orange.org

Communiqué du 23 février 2011

La CFE-CGC/UNSA et l'ADEAS proposent d'optimiser free cash flow du Groupe France Télécom.

Vendredi dernier, la CFE-CGC/UNSA et l'ADEAS ont adressé à Stéphane Richard, qui prendra bientôt la présidence du Groupe France Télécom, deux propositions concrètes d'optimisation des dispositions financières, qui permettraient de récupérer 6 à 700 millions d'euros de « free cash-flow ». Autant de marges de manœuvre pour financer le développement du Groupe.

Verser le dividende en actions

La CFE-CGC/UNSA et l'ADEAS l'ont régulièrement dénoncé, le niveau du dividende versé aux actionnaires de France Télécom obère ses capacités de développement. Depuis 2009, et pour les 3 ans qui viennent, le niveau du dividende est fixé à 1,40 € par action. Soit près de 15 Milliards d'euros sur 4 ans, et rappelons le, plus que les bénéfices de l'entreprise (qui ressortaient à 1,13 € / action) sur l'exercice 2009. Un véritable boulet aux pieds qui appauvrit l'entreprise, empêche la poursuite du désendettement, et limite ses capacités de développement, dans le déploiement de nouveaux réseaux comme dans les acquisitions raisonnées permettant d'investir de nouveaux territoires ou de consolider des activités nouvelles.

Cette politique aberrante est certes déterminée par les actionnaires principaux (État et FSI). Il est néanmoins possible d'en limiter les funestes conséquences sur les disponibilités financières, en proposant le versement du dividende en actions. L'ADEAS souligne que « *les salariés du Groupe, qui détiennent 4,41% du capital, pour l'essentiel dans le fonds FT Actions du Plan Épargne Groupe, verraient leurs dividendes immédiatement convertis en actions, ce qui représente déjà 150 millions d'euros.* » D'autres actionnaires pourraient également souhaiter utiliser cette modalité.

Émettre des actions nouvelles plutôt que d'en racheter sur le marché pour servir les actions gratuites promises aux personnels

Stéphane Richard s'est engagé à procéder à une distribution d'actions gratuites dans le courant de l'année 2011, qui sera étendue à l'ensemble de des personnels du Groupe, y compris à l'international. La dernière distribution de ce type, réalisée en 2007 sous la présidence de Didier Lombard, avait occasionné un débours de 205 millions d'euros, les actions distribuées au personnel ayant été rachetées sur le marché.

La CFE-CGC/UNSA et l'ADEAS proposent que cette prochaine opération fasse l'objet d'une émission d'actions nouvelles, qui permettra d'économiser le cash correspondant. L'ADEAS rappelle à ce propos que « *si les financiers arguent toujours que le rachat d'actions sur le marché soutient le cours, l'expérience a montré que cela dure ce que durent les roses, ne nourrissant finalement que quelques spéculateurs avisés qui pisteront l'opération pour se délester de leurs actions au meilleur moment.* »

Ces deux mesures « techniques » permettraient donc, sans renoncer aux promesses engagées, tant vers les actionnaires que vers le personnel, de retrouver quelques marges de manœuvre, et de démontrer concrètement le retour à une politique financière plus raisonnable et porteuse de pérennité pour l'entreprise.

Cela constituerait un premier signal que le virage du « nouveau contrat social » se traduit également dans la gestion financière du Groupe, dont chacun sait qu'elle reste « le nerf de la guerre ».

En pièce jointe :

Copie des deux courriers adressés à Stéphane Richard.

Contacts CFE-CGC/UNSA

- Sébastien CROZIER, élu de la CFE-CGC/UNSA au Comité Central d'Entreprise de France Télécom (06 86 27 32 72) - sebastien.crozier@cfecgc-uns-ft-orange.org

- Pierre MORVILLE, Délégué Syndical Central CFE-CGC/UNSA de France Télécom-Orange (06 62 22 78 35) - pierre.morville@cfecgc-uns-ft-orange.org

Vous pouvez retrouver nos communiqués sur le site web de la CFE-CGC/UNSA France Télécom-Orange :
<http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/communiqués-de-presse/>

A propos de l'ADEAS

L'ADEAS (Association pour la Défense de l'Épargne et de l'Actionariat des Salariés de France Télécom-Orange) est une association loi 1901 créée pour représenter et défendre les intérêts de tous les personnels actionnaires du groupe France Télécom (salariés, fonctionnaires et retraités).

Les personnels détiennent en effet plus de 4% des actions de l'entreprise, constituant le second actionnaire derrière l'État, qui en détient 27%. Ils doivent faire valoir leurs droits à une juste part de la valeur qu'ils ont contribué à créer.

L'ADEAS est un organisme d'échanges d'idées entre personnels, retraités, actionnaires et représentants de la direction. Elle est force de propositions notamment pour ce qui relève du développement de l'actionariat et de l'épargne salariés, de la sauvegarde de l'entreprise et de ses emplois, et de la juste répartition des bénéfices entre travail et capital. Elle œuvre pour favoriser l'accès à l'actionariat salarié, et permettre à ces actionnaires « pas comme les autres » de contribuer au développement de l'entreprise comme à ses choix stratégiques.

Vous pouvez retrouver ses analyses et ses communiqués sur le blog : <http://www.adeas-ftgroup.org/>